

APPEL À CANDIDATURES – « L'ECHELLE 2020 »

Passage à l'échelle et Plans post Covid-19

Date limite de réception des dossiers : mardi 30 juin 2020

RAPPEL – Merci de noter que cet appel à candidatures se déroulera du lundi 1^{er} juin 2020 au mardi 30 juin 2020. Nous vous remercions de ne pas y répondre en dehors de cette période.

Pour en apprendre davantage sur nos activités et nos critères de sélection en dehors de cet appel à manifestation d'intérêt, nous vous invitons à vous rendre à l'adresse suivante :
www.fondationchanel.org

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE LA FONDATION CHANEL	2
2. APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT	2
▪ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ.....	3
▪ CRITÈRES DE SÉLECTION.....	3
▪ COMMENT DÉPOSER UNE CANDIDATURE	4

1. PRÉSENTATION DE LA FONDATION CHANEL

La Fondation CHANEL agit depuis 2011 en accompagnant des **projets visant à améliorer la situation économique et sociale des femmes et des adolescentes dans le monde**. Elle s'engage pour l'égalité entre les femmes et les hommes au travers d'une **approche intégrée** dans les domaines suivants :

1. **Ressources économiques et entrepreneuriat** : promouvoir l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat comme moyen de réduire les discriminations et de favoriser l'indépendance financière des femmes et des filles ;
2. **Éducation et formation** : promouvoir l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, étapes indispensables pour obtenir un emploi et améliorer durablement la situation sociale et économique des femmes ;
3. **Leadership et prise de décision** : renforcer la confiance en soi, la capacité d'expression et d'action des femmes et des filles, facteurs clés de succès pour promouvoir l'égalité femmes-hommes ;
4. **Santé et protection sociale** : sécuriser l'accès aux soins de santé et à la protection sociale comme condition essentielle à l'autonomie ;
5. **Culture, nouvelles technologies et sport** : promouvoir l'accès à la culture, aux technologies de la communication et de l'information et au sport en tant que levier de développement et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes ;
6. **Climat et environnement** : renforcer la capacité d'adaptation des femmes et des filles face au changement climatique et aux modifications de leur environnement.

La Fondation CHANEL soutient actuellement plus de 80 projets dans 35 pays.

2. APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation CHANEL lance son appel à candidatures « l'Échelle », ayant pour but de participer au renforcement de l'écosystème des organisations engagées sur les thématiques liées à l'égalité femmes-hommes en France.

Le présent appel vise à identifier et sélectionner des organisations de terrain, identifiant un ou plusieurs **besoins structurels leur permettant de passer à l'échelle ou de surmonter la crise liée à la pandémie de Covid-19**, afin de leur donner les moyens de couvrir ces besoins.

Les propositions retenues bénéficieront d'un financement ponctuel, sous la forme d'une enveloppe d'un montant de **20 000 €** ou de **50 000 €**. Des documents justificatifs ainsi qu'un suivi de l'utilisation des fonds alloués seront demandés.

▪ CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Attention, tout dossier ne répondant pas à ces critères ne pourra être étudié.

STRUCTURES CANDIDATES ET PROPOSITIONS ÉLIGIBLES

- Les structures éligibles sont des organisations françaises d'intérêt général, en activité depuis au moins deux ans et dont les actions sont mises en place en France.
- L'équipe est composée de 1 à 10 salarié-e-s.
- Le budget annuel n'excède pas 500 000 €.
- La mission de la structure s'inscrit dans l'un ou plusieurs des axes thématiques d'intervention de la Fondation.
- La proposition a pour objectif de consolider la structure sur le long terme, et non de financer ses opérations courantes.

Une organisation ne peut **déposer qu'une seule candidature** au cours de cet appel à manifestation d'intérêt.

NE SONT PAS ÉLIGIBLES À CET APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT :

- Les structures actuellement partenaires de la Fondation CHANEL ;
- Les manifestations culturelles et sportives à des fins promotionnelles ou commerciales ;
- L'acquisition de biens immobiliers ;
- L'acquisition de gros équipements (ex : véhicules, machines industrielles, etc.)
- Les subventions individuelles ;
- Les organisations à caractère religieux, confessionnel ou politique.

▪ CRITÈRES DE SÉLECTION

- **Rédaction** : La rédaction de la proposition doit être claire et concise. Il s'agit de privilégier les aspects essentiels, les caractéristiques saillantes du projet, et d'éviter toute notion généraliste, imprécise ou confuse.
- **Budget** : Le budget est alloué à des actions précises. Exemples : financement d'un poste, réalisation d'une évaluation, d'un diagnostic stratégique, d'une recherche, d'un site internet, etc.

- **Pertinence de la proposition** : Structures porteuses d'un plan de sauvegarde Post Covid-19 (survie de structure et continuités des missions) ou porteuses de vision de changement social dans les domaines d'intervention ciblés, elle est élaborée sur la base d'une analyse pertinente des problématiques liées au genre et de leur contexte.
- **Transparence** : L'information sur la structure est disponible publiquement ou sur demande.

▪ COMMENT DÉPOSER UNE CANDIDATURE

- **Date limite** pour les dépôts de dossier (incluant le téléchargement en ligne de tous les documents) :

Mardi 30 juin 2020

- La plate-forme de dépôt de dossiers sera ouverte, jusqu'à la date limite, à l'adresse ci-dessous :

<https://echelle2020.optimytool.com/fr/>

- Les dossiers envoyés par mail ou courrier ne seront pas acceptés.
- Les dossiers et l'ensemble des documents soumis doivent être rédigés en français.
- Seules les candidatures dont le dossier est complet seront acceptées.
- Les résultats de l'appel à candidatures seront annoncés à l'automne 2020.